Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501885-20251208-DCM25_098-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le huit décembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **1er décembre 2025**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – DAVID (arrivée à 19h21 avant vote délibération n°25-091) – LE PALLEC – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs– DUFFE – FIERDEHAICHE – HUET – NEDELEC – PARTHENAY – THIRION – TILLARD

PROCURATIONS :
Mme BIRLOUET a donné pouvoir à M. DUFFE
Mme CANOVAS a donné pouvoir à Mme RICHOUX
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. TILLARD
M. GAUTHIER a donné pouvoir à M. BOURGOGNON
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme FAUCHOUX
Mme LE GUELLEC a donné pouvoir à M. GUILLOUET
Mme PELLETIER a donné pouvoir à M. FIERDEHAICHE
M. ANDRIAMANDIMBY a donné pouvoir à Madame le PALLEC
M. LE BRAS a donné pouvoir à M. DALINO

ABSENTE - EXCUSEE :
Mme METENS

FD/PC/SC 25-098

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES POUR LES REUNIONS A CARACTERE POLITIQUE – 5 SALLES

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2144-3,

VU la délibération n°21-67 du Conseil Municipal du 31 mai 2021 portant sur les modalités de mise à disposition des salles municipales pour les réunions à caractère politique,

CONSIDERANT la nécessité d'optimiser les conditions de mises à disposition des salles municipales en période préélectorale et électorale, et de garantir une parfaite égalité de traitement entre les différents demandeurs,

CONSIDERANT le souhait de faciliter l'organisation en augmentant le nombre de lieux possibles, que 5 salles municipales peuvent être mises à disposition des candidats qui en feraient la demande pour la tenue d'une réunion à caractère politique, en fonction de leur besoin et de la disponibilité de la salle sollicitée,

CONSIDERANT que le terme candidat est entendu au sens large, il comprend le candidat en tant que personne physique, la liste, le parti politique, le comité de soutien,

CONSIDERANT que les salles qui pourront être mises à disposition sont les suivantes :

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501885-20251208-DCM25_098-DE

Salles	Capacité maximale
Rue de Hennau (réunion)	12 places
Rue de Hennau (bridge)	19 Places
Disous	80 places
Avant-Scène	200 places
Confluent	450 places

CONSIDERANT que la salle des Disous et les salles rue de Hennau sont mises à disposition gratuitement, sans limitation du nombre de prêts, à chaque candidat, liste, parti politique ou comité de soutien qui en fera la demande, en fonction de la disponibilité et au vu des réservations antérieures,

CONSIDERANT que l'Avant-scène et le Confluent seront mis à disposition gratuitement, dans la limite d'une seule réunion par candidat ou liste candidate à un scrutin et par tour de scrutin, quel que soit le demandeur (le candidat personne physique ou la liste, le parti politique ou le comité de soutien correspondant),

CONSIDERANT que toute mise à disposition supplémentaire de l'Avant-scène ou du Confluent donnera lieu au paiement du tarif en vigueur,

CONSIDERANT qu'après vérification par les services municipaux compétents de la disponibilité de la salle, le demandeur devra confirmer sa réservation par écrit,

CONSIDERANT que la réservation sera effective et définitive à la signature du contrat de réservation,

CONSIDERANT que les mises à disposition consenties se feront dans le respect du règlement de chaque salle et des exigences sanitaires gouvernementales en vigueur,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **VALIDE** les modalités de prêts proposées ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
(Ille-et-Vilaine)

Candide RICHOUX,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh